

CORONAVIRUS :

GESTION ET PREVENTION DU RISQUE SANITAIRE EN MILIEU PROFESSIONNEL

UIMM

PÔLE FORMATION
Bourgogne 58-89

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

FORMATION

100% à distance



Public

- Direction,
- Service HSE ou RH,
- Infirmière,
- membre de CSE,
- référent COVID”

Durée

1 jour

Dates

AUXERRE :

- 26 juin
- 17 juillet
- 28 juillet

NEVERS :

- 23 juin
- 10 juillet
- 29 juillet

Formation assurée par

Cyrille MAGNIN,
Spécialiste HSE

Votre contact

Laure Mincheneau
06.08.77.35.66

l.mincheneau@pole-formation.net

► OBJECTIFS

- Evaluer le risque sanitaire en milieu professionnel
- Définir les conditions de maintien/reprise d'activité
- Prévenir le risque sanitaire en entreprise
- Gérer une situation de crise sanitaire (ex : COVID-19)

► POINTS CLES DE LA FORMATION

- Le contexte et le cadre réglementaire
- L'identification des acteurs et ressources disponibles
- L'évaluation du risque sanitaire en milieu professionnel et son intégration dans le document unique :
 - ✓ Identifier les situations à risques
 - ✓ Transcrire les résultats de l'évaluation dans le document unique
- La démarche et le plan de prévention du risque sanitaire en milieu professionnel :
 - ✓ Mise en œuvre en application des mesures barrière contre le risque sanitaire en milieu professionnel
 - ✓ Information et sensibilisation des salariés
 - ✓ Règles d'hygiène et de nettoyage
 - ✓ Équipements de protection collective et individuelle (EPC et EPI)
 - ✓ Réorganisation du travail (télétravail, horaires, aménagements des postes...)
 - ✓ Gestion des espaces collectifs (sanitaires/vestiaires, salles de réunion, salles de pause/restauration...)
 - ✓ Gestion des entreprises extérieures (y compris livraison)
 - ✓ Gestion des déplacements
 - ✓ Procédures d'urgence et conduite à tenir en cas de personnes présentant des symptômes sur le lieu de travail
- L'élaboration du plan de continuité d'activité (PCA) :
 - ✓ Anticiper les mesures à adopter
 - ✓ Faire face à une situation de crise